

Arrondissement : NICE

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

En 1975, un jeune français sur 4 (soit 25%) obtient le baccalauréat et un sur 5 poursuit des études. C'est cette année là que René Haby, Ministre de l'Education Nationale, met en place le collège unique. Jusqu'en 1981 le collège unique a du mal à s'affirmer. Mais la décision de 1982, visant à reporter au-delà de la classe de 3^{ème} la possibilité de commencer une formation professionnelle de niveau 5 (CAP et BEP), la voie professionnelle s'inscrivant entièrement dans le second cycle de l'enseignement secondaire, a permis à la France de rattraper son retard en 1995.

A partir de 1996, le pourcentage de jeunes français obtenant le baccalauréat diminue légèrement (63,2% à 63,7%). L'objectif de 80% d'une génération au niveau du baccalauréat annoncé par Jean-Pierre Chevènement et René Monory, inscrit dans la loi d'orientation de Lionel Jospin en 1989 puis Jack Lang et Bayrou ne sera pas atteint (de l'ordre de 70% depuis 1994).

Pour autant, le collège unique est synonyme de progrès. En effet, le système éducatif français a permis une forte élévation des niveaux de formation et de qualification et une poussée de la démocratisation.

Le système a fait des progrès spectaculaires depuis 20 ans. Et au collège, il faut faire vivre des jeunes de plus en plus divers, qui ne se fréquenteront plus ensuite. Cet objectif est essentiel pour former des citoyens responsables et soucieux de la vie commune.

Aujourd'hui, le système est au bout de ce qu'il peut faire avec les moyens, les méthodes et les programmes actuels. C'est pourquoi les progrès sont insignifiants depuis 8 ans.

Il faut donc des changements qui permettent surtout de faire réussir ceux qui sortent démunis de l'école. Il nous faut des objectifs ambitieux et des finalités définies et précises, et se donner les moyens humains et financiers pour les atteindre.

N° 15 – Faire réussir les élèves

Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

7 Parents, 40 professeurs et 10 élèves étaient présents. L'animateur du débat a montré que le collège unique est le symbole du progrès. Notre collège est classé en zone difficile et les problèmes rencontrés, comme dans tous les collèges, sont aussi liés à des choix de société. L'école n'en est que le reflet.

1) Quels types de violence dans notre collège ?

Il existe 3 types de violences : la violence verbale (les insultes), la violence physique (les coups), la discrimination (le sexisme).

a) Analyse

L'école n'est plus un sanctuaire : la violence y est entrée. Elle n'est pas forcément liée à l'échec scolaire, elle vient de n'importe quel élève.

Il est certain que la violence n'est pas un fait nouveau mais le rapport à la violence s'est modifié ces dernières années.

De plus, les professeurs ne sont pas formés pour l'appréhender. Il y a donc un décalage entre la théorie et la réalité. Chacun ne la combat pas toujours de manière efficace.

b) Remédiation

La répression, longtemps utilisée, n'a souvent qu'un effet immédiat et n'est pas bénéfique à long terme. Il faudrait redonner confiance à l'élève en instaurant des principes de récompenses et les inciter à briser "la loi du silence". Il faudrait créer une commission de médiation entre élèves et professeurs. Il serait intéressant d'instaurer des séances de savoir-vivre ensemble dans la société.

2) Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté des parents à éduquer leurs enfants ?

a) Analyse

Il faut noter que le premier lieu éducatif est et doit rester la maison. L'école n'est en aucun cas un moyen de substitution à l'éducation parentale mais un prolongement. Elle doit garder sa valeur symbolique et les enseignants ne doivent pas aller au-delà de leur prérogative (la transmission des savoirs) sans renier son rôle éducatif.

Il existe pour cela des personnels non-enseignants compétents, souvent peu présents dans l'établissement, qui permettraient un travail d'équipe.

b) Remédiation

Il faudrait augmenter le personnel et travailler sur le lien cohésif parents, enseignants, personnels administratifs. On pourrait envisager de créer un lieu d'échange, une Ecole des Parents où les associations de parents d'élèves et le personnel éducatif pourraient aider les familles en détresse.

Mais cela nécessite bien évidemment des moyens : local, C.O.Psy, moyens d'information...

3) Faut-il donner plus à ceux qui ont moins ?

Le partage des moyens en fonction des besoins semble être le plus bénéfique.

La surcharge des classes est un problème majeur au sein de l'éducation. Il est préférable de travailler avec des effectifs allégés.

Pour autant, il est nécessaire de préserver l'hétérogénéité des classes.

Reste alors le problème ambigu des "horaires surchargés" (31,5 heures pour les classes de 4^{ème}) soulevé par les qui par ailleurs ressentent la nécessité de ces heures.

4) Propositions :

- Une augmentation du personnel non-enseignants.
- Une réintroduction dans l'emploi du temps d'un moment pour l'éducation, le savoir-vivre.
- Une médiation élèves-enseignants et une valorisation des élèves.
- Une Ecole des Parents.

Numéro 17: Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école?

1) Faut-il réaménager les rythmes scolaires?

Le sujet est vaste et complexe, les syndicats enseignants, les fédérations de parents d'élèves et des experts y travaillent depuis des années. La journée est souvent mal équilibrée : emploi du temps surchargé, IDD, cours de 16h30 à 17h30 inefficaces.. Faut-il envisager une coupure dans la semaine sachant que le mercredi après-midi est souvent réservé aux activités extra-scolaires ? Mais la majorité du travail est fait en classe, or c'est enlever des heures d'apprentissage nécessaires sachant que certains ne travaillent pas à la maison.

Il existe 3 manières de réaménager les rythmes scolaires : alléger les horaires l'après-midi, rajouter une année dans le cycle, enlever le mercredi matin et créer des études dirigées en fin de journée.

2) Comment améliorer la structure des établissements scolaires ?

Les élèves finissent souvent à 17h30 car les établissements manquent de locaux.

Il serait préférable de donner une salle par professeur ou par matière et d'installer des casiers pour les affaires scolaires des élèves.

3) Quelle hygiène au sein des établissements scolaires ?

Le nombre important d'élèves et la diminution des personnels de service favorisent le manque d'hygiène à la cantine et aux toilettes.

Le nombre trop limité de poubelles, dans la cour et les couloirs, n'incite pas les élèves à la propreté.

4) Propositions :

- **Une salle de classe par matière avec matériel (rétroprojecteur, armoire, dictionnaire, télévision..).**
- **Un réaménagement du rythme de la journée.**
- **Une augmentation du nombre de personnel de service.**

Numéro 5 : Quel socle commun de connaissance, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Vingt enseignants et trois parents étaient présents. Le Conseiller Général du Canton a participé au débat.

Une question proposée par le ministère a tout particulièrement retenu notre attention :

Quelles sont les matières fondamentales ?

Avant 1975, date de la réforme Haby et fondation du Collège Unique, le collège était essentiellement un « petit lycée » où l'on transmettait des connaissances.

En 1975 apparaît le Collège Unique. Les finalités sont méthodologiques, civiques, culturelles. Toutes les matières ont donc leur place.

Or, l'école semble suivre la voie de la politique menée par le gouvernement actuel, elle entre en effet dans une ère de privatisation et de concurrence.

Ainsi la disparition de certaines disciplines montre bien que le gouvernement souhaite à long terme faire de l'école un lieu où l'on prépare avant tout des « travailleurs rentables ». Par conséquent, la problématique des matières fondamentales est caduque.

Mais on peut formuler la question autrement : les enfants ont-ils des priorités ?

Il faut revenir sur les objectifs que se fixe l'école : tout collégien doit pouvoir sortir du collège avec des savoirs, des méthodes de travail. L'école est aussi le lieu où l'on forme de futurs citoyens et où l'on donne un accès à la culture à tous les enfants quelles que soient leur catégorie socio-économique.

Il n'y a donc pas de matières absolues. Il existe en effet une continuité et une interaction entre les différentes matières de la maternelle au collège, notamment pour les apprentissages manuels.

Or, l'optionnalisation des matières artistiques, telle qu'elle a été présentée par le Ministère, montre cette volonté du gouvernement de faire disparaître à long terme des matières jugées

« non rentables ». Un texte du 30 octobre 2003 propose un enseignement artistique optionnel au niveau de la 3^{ème}, cela sans que les professeurs concernés n'aient eu à donner leur avis. Les matières traditionnelles seraient ainsi remplacées par d'autres (cinéma, théâtre, cirque...) et prises en charge par des enseignants non spécialisés qui deviendraient des animateurs.

3 propositions :

- Toutes les matières sont utiles dans le cadre des finalités civiques, méthodologiques et culturelles du collège.
- Elles doivent être enseignées par des professeurs titulaires de l'Education Nationale.
- Le Brevet des Collèges doit valider l'acquisition du socle de connaissances et de compétences mais son obtention ne doit pas conditionner la poursuite des études.

Numéro 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Numéro 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Ces 2 sujets ont été abordés ensemble et de manière succincte puisque de nombreux points avaient déjà été développés lors de la première journée de débat (sujets numéro 5 et numéro 17).

1) Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école ?

Les études surveillées, dirigées en nombre restreint et faites par des professeurs pourraient être intégrées à l'emploi du temps mais cela nécessite des investissements et des moyens importants.

Dans le cadre du Contrat de Ville, le Conseil Général finance des associations de soutien scolaire fait par des professeurs non-certifiés. Or il existe déjà un partenariat au niveau de l'école primaire. Il serait souhaitable que celui-ci s'étende au niveau du collège.

Il faudrait également augmenter les effectifs des professeurs et réduire ceux des élèves en fonction de la carte géographique.

2) Comment réaffirmer le sens du travail ou de l'effort scolaire ?

Il faudrait encourager les élèves à travailler en instaurant des prix de récompenses.

Pour autant il ne faut pas négliger les punitions et les sanctions, remises en cause récemment car perçues comme dégradantes pour l'enfant. Mais le rétablissement de l'autorité est sans doute nécessaire dans une société où l'enfant n'a plus de repère.

La création de stages linguistiques ou culturels permettrait de favoriser les liens cohésifs entre les élèves et l'école.

3) Propositions :

- Prévoir pour toutes les disciplines une partie de l'enseignement en classe dédoublée.
- Rétablir les études surveillées en nombre restreint par les enseignants.
- Valoriser le goût de l'effort et la réussite des élèves auprès des parents et de la société.

Trois priorités pour l'Ecole

- 1 Toutes les matières sont utiles dans le cadre des finalités civiques, méthodologiques et culturelles du collège et doivent être enseignées par des professeurs titulaires de l'Education Nationale.**
- 2 Une augmentation du personnel non-enseignants (MI/SE, C.O.Psy, Infirmière, Médecin scolaire, A.T.O.S.)**
- 3 Prévoir pour toutes les disciplines une partie de l'enseignement en classe dédoublée.**